



**Etablissement
PETITES UNITES
De l'Association l'ETAPE**

LIVRET D'ACCUEIL



P.H.A.R.E. (Protection et Hébergement d'Adolescents dans une
Relation Educative)

✉ 14 rue de St Brévin - Appt 17 et 18 - 44100 NANTES

☎ 02.40.35.35.16

e-mail : pu.phare@etape-nantes.fr

Siège administratif

✉ 36 Route de Clisson - 44200 NANTES

☎ 02.40.03.34.37 - Fax : 02.40.34.88.44

e-mail : pu.secretariat@etape-nantes.fr

Vous venez d'arriver à l'ETAPE et nous voudrions, avec ce livret, vous apporter quelques informations pratiques.

Conservez cet aide-mémoire pendant votre séjour.

Vous allez avec nous préparer votre indépendance future :

- 1) En préparant un projet professionnel ou scolaire,
- 2) En apprenant à vivre en appartement seul,
- 3) En apprenant à gérer votre budget,
- 4) En apprenant à vous occuper de vos papiers administratifs (Sécurité Sociale, Mutuelle, Impôts, etc...),
- 5) En rétablissant, dans la mesure du possible, le contact avec la famille, les amis ...
- 6) En vous intéressant si possible à une activité sportive, culturelle ...
- 7) En réglant les problèmes anciens (dettes, amendes, etc...)
- 8) En comprenant mieux vous-même votre propre histoire.

L'équipe éducative vous aidera sur tous ces points.

Vous serez logé(e) en appartement, mais vous n'êtes pas seul(e).

Le Service est situé au :

**14 rue de St Brévin
Appt 17 et 18
44100 NANTES**

☎ 02.40.35.35.16



Les éducateurs viendront souvent vous voir en journée, en soirée, y compris le week-end. Vous pourrez aussi les contacter ou aller les voir en prenant rendez-vous ou non (voir les permanences de temps d'accueil page 5).

Les maîtresses de maison seront aussi amenées à se rendre à votre logement.

Dans nos bureaux, vous pourrez utiliser le téléphone, le matériel informatique, internet, rédiger un CV, faire un courrier, etc... afin de réaliser vos projets d'emploi, vos projets scolaires ou contacter votre famille, mais l'équipe est là aussi pour vous écouter et vous aider à résoudre des difficultés éventuelles.

A notre service, vous pouvez également laver ou faire laver votre linge. Des machines sont à votre disposition. Demandez aux maîtresses de maison, elles vous en expliqueront le fonctionnement.



L'appartement

Vous êtes logé(e) en studio, vous devez l'entretenir.

Nous fournissons tout le nécessaire : mobilier, draps, vaisselle, télé, produits d'entretien, etc...

A votre arrivée et à votre départ, vous participez à l'état des lieux que vous co-signez.



Le téléphone de l'appartement permet **d'appeler les numéros d'urgence, police, SAMU, etc... et le bureau des éducateurs, rue de St Brévin. Vous pouvez recevoir tous les appels.**



Pensez à signaler rapidement tous les problèmes du logement (fuites d'eau, pannes diverses...).

- ⇒ **Vous êtes malade ?**
- ⇒ **Vous êtes inquiet ?**
- ⇒ **Vous avez un problème ?**
- ⇒ **Vous avez besoin de parler ?**

Vous pouvez téléphoner de votre appartement, vous aurez au téléphone quelqu'un qui peut intervenir très vite 24/24 H et 365 jours par an.

Il suffit d'appeler le numéro du service : 📞 **02.40.35.35.16**

S'il n'y a pas d'urgence, passez rue de Saint Brévin ou téléphonez au même numéro dans la journée (9 h à 12 h - 14 h à 18 h).

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture du service :

Lundi	9h00 à 12h00
Mardi	17h00 à 20h00
Mercredi	9h00 à 12h00
Vendredi	9h00 à 12h00
Samedi	10h00 à 12h00

Quelques règles à respecter pour vivre en appartement à l'ETAPE :

- Cet appartement est mis **exclusivement** à votre disposition. Des dérogations peuvent ponctuellement être aménagées.
- Attention au bruit, respectez les voisins : talons, musique, portes qui claquent, etc...
- Pas d'alcool ni de produits illicites
- Pas d'animaux, ils ne sont pas autorisés dans les appartements.

Quelques conseils :

- Demandez des recettes de cuisine simples aux maîtresses de maison.
- Faire les courses, vous ne savez pas ? Nous pouvons vous aider.
- Produits d'entretien, linge : parlez en avec les maîtresses de maison.
- Pensez à sortir régulièrement vos poubelles.
- Utilisez l'électricité, le chauffage, l'eau **avec modération**. Pensez aux factures...

N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions, suggestions à propos de votre séjour à l'ETAPE. Vous pourrez aussi faire valoir vos demandes, vous intéresser au fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale.

L'argent

Pour :

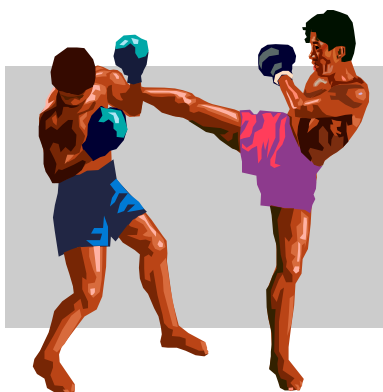
- ⇒ L'alimentation
- ⇒ Les vêtements
- ⇒ L'argent de poche
- ⇒ La participation financière à la prise en charge si vous percevez une rémunération
- ⇒ Les licences sportives
- ⇒ Les loisirs, etc...

Il vous sera donné à notre service par l'un de vos éducateurs(trices) référents en fonction de votre situation scolaire ou professionnelle.



Et les loisirs et les vacances ?

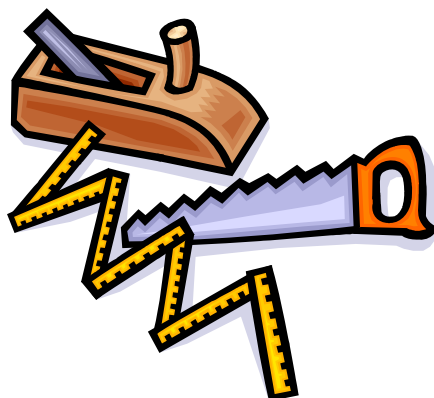
Sur les bases d'un projet discuté, nous pouvons vous aider techniquement et financièrement en fonction de votre situation personnelle, ou vous aider à vous inscrire dans une activité culturelle ou dans un club (sportif) extérieur de votre choix.



L'U.F.P. (Unité de Formation Permanente)

Si vous avez des difficultés à trouver un travail, un stage, une formation qui vous convient, nous pouvons vous proposer une aide personnalisée dans le cadre d'un atelier qui vous permettra d'expérimenter différents métiers y compris par des stages en entreprise.

L'atelier est situé à Rezé (50, rue Alsace Lorraine)



A la sortie, vous allez où ?

- très souvent, vous aurez évolué en fonction de vos souhaits et capacités, et cette "étape" vous aura permis de mener à bien vos projets personnels (qualification, études, emploi...),
- vous serez donc en mesure d'envisager un départ dans votre propre logement.



Nous vous aiderons à réaliser les démarches nécessaires afin d'accéder à un lieu d'hébergement.

Après votre départ, dans la mesure de nos moyens et aussi longtemps que nécessaire, vous pourrez nous contacter en cas de problème ou simplement pour donner de vos nouvelles.